

# Compte Administratif 2015

## ENTREPRISE ADAPTEE

### CHARGES :

*Charges en augmentation du fait que lorsque l'on a établi le budget prévisionnel 2015, on n'a pas acté financièrement le transfert de l'atelier maraichage au 1<sup>er</sup> janvier 2015.*

GROUPE 1 : Total de 49 142 € pour un budget de 28 500 € (CA 2014 : 28 710 €).

Augmentation des charges d'atelier à hauteur de 18 973 € correspondant au maraichage bio.

GROUPE 2 : Total de 412 859 € pour un budget de 472 473 € (CA 2014 : 408 009 €)

Le budget salarial avait été établi avec un prévisionnel de 18 ETP.

L'agrément accordé pour 2015 a été de 16.58 ETP. Le non recrutement et l'absentéisme a permis d'avoir une moyenne de 16.59 ETP de présence.

Frais de formation à hauteur de 7 253.79 €.

GROUPE 3 : Total de 29 409 € pour un budget de 21 083 € (CA 2014 : 42 451 €)

Augmentation de la ligne entretien et réparation (+ 1 965 € par rapport à 2014) correspondant à l'atelier maraichage.

Augmentation de la ligne prime d'assurances (+ 1 872 € par rapport à 2014) correspondant aux véhicules pour les prestations du transport des enfants de l'IME et pour l'atelier maraichage ; ainsi que de la double RC pour 587 €.

Charges exceptionnelles à hauteur de 1 871 € correspondant au remboursement à la DIRECTE du différentiel du coût de la formation CACCESS pour 900 € et de la régularisation des cotisations CRIARCA 2011-2013 pour 971.24 €.

Dotation aux amortissements à hauteur de 10 028 € (soit + 3 267 € par rapport à 2014) correspondant au transfert du matériel maraichage de l'ESAT Commercial.

**Total de charges : 491 410 € pour un budget de 522 056 €**

## **RECETTES**

GROUPE 2 : Total de 477 159 € pour un budget de 517 678 € (CA 2014 : 476 932 €)

Le chiffre d'affaires pour 2015 se répartit :

- Prestation main d'œuvres pour l'ESAT Commercial (horticulture, blanchisserie) : 64 000.57 €
- Prestation main d'œuvres pour l'ESAT Social (cantine): 4 725.27 €
- Prestations nettoyage des véhicules EDF (CNPE de Dampierre et de Belleville) : 22 172.00 €
- Prestation transport enfants IME : 15 946 €
- Prestation ménage : 20 662.66 €
- Prestation mise à disposition externe de main d'œuvre : 4 466.23 €
- Espaces verts : 36 400.09 €
- Maraichage bio : 36 411.04 €

Total du chiffre d'affaires 2015 : 204 783.86 €

Ayant une production propre en maraichage, nous avons depuis 2015 un stock de produits en-cours de production à hauteur de 6 647 €.

Subvention forfaitaire correspondant à l'agrément : 16.58 x 925 € soit 15 336.50 € auquel s'ajoute la subvention spécifique sur critère pour 2 259.24 € ainsi qu'une prise en charge de 80% de la formation de la secrétaire pour 1 534.40 €

Remboursement formation par UNIFAF à hauteur de 350 €

Complément d'indemnités journalières à hauteur de 5 397 €

GROUPE 3 : Total de 38 012 € pour un budget de 4 416 € (CA 2014 : 4 949 €)

Quote-part de subvention à hauteur de 6 373 €

Produits exceptionnels à hauteur de 30 642 € correspondant à

- des régularisations de cotisations MSA de 2012 à 2014 à hauteur de 28 886.20 €.
- des régularisations d'aide aux postes de 2014 pour 1 755.71 €
- 

Reprise de provision d'exploitation à hauteur de 997 € correspondant à la mise en place du grillage pour la partie extérieur de l'atelier maraichage bio.

**Total des recettes : 515 171 € pour un budget de 522 094 €**

**Résultat comptable 2015 : excédent de 23 760.97 €**